

Compte rendu de la réunion de conseil municipal du 23 juin 2016

Convocations adressées le 16 juin 2016

Etaient présents : MM. LELIEVRE RIPEAUX LEMASSON MMES.ADAM BOUJU COUBRUN C.FOUBERT LEBOUCC MM. DELAUNAY FERAULT GRAND GUILLOUARD PICHEREAU SAINT-MARTIN

Mme B.LEBOUC a dû quitter la séance après le 2^{ème} point de l'ordre du jour

- Indemnité à une jeune stagiaire

Les membres du Conseil Municipal ont autorisé M. le Maire à verser une indemnité de 100 euros à Mlle Ludivine TANGUY qui a effectué un stage du 6 au 17 juin 2016 au service espaces verts.

- Choix du prestataire pour les repas à la cantine (expiration du contrat avec la Sodexo le 31.08.2016),

Les membres du Conseil Municipal considérant que le contrat avec la SODEXO expirera le 31 août prochain, considérant que les parents d'Elèves souhaitent changer de fournisseur et préféreraient une liaison chaude, décident de passer une convention, pour une durée d'un an avec le Collège de Carrouges pour la préparation des repas pour la cantine de Lignièrès-Orgères. Compte tenu que la commune devra, à l'aide d'un véhicule communal, aller chercher chaque jour les repas à Carrouges, compte tenu que la commune devra acheter des caissons isothermes, compte tenu que cela aura un coût supplémentaire pour la commune décident d'augmenter le prix du repas, à la rentrée scolaire 2016-2017, qui passera pour les enfants à 3,50 euros au lieu de 3,30 euros actuellement.

- Fixation des autorisations d'absence exceptionnelle du Personnel Communal,

Les membres du Conseil Municipal ont fixé les autorisations ainsi qu'il suit :

- Mariage du fonctionnaire ou conclusion d'un PACS **3 jours**
- Décès ou maladie très grave du conjoint, du partenaire lié par un PACS, d'un enfant, père, mère **3 jours**
- Mariage des enfants **1 jour**
- Décès beaux-parents **2 jours**
- Décès frère, sœur **1 jour**
- Décès beau-frère, belle-sœur **1 jour**
- Décès grands-parents **1 jour**
- Soins à donner à un enfant malade (-16 ans) **3 jours par an et par enfant**

- Proposition d'avancement de grade de l'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en agent technique de 1^{ère} classe, fixation du taux de promotion,

Les membres du Conseil Municipal ont fixé le taux de promotion du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à 100%. Ce qui permettra à un agent communal de bénéficier d'un avancement de grade (pour rappel cet agent a passé un examen professionnel auquel il a été reçu)

- **Vente de la parcelle boisée à la Choletterie au propriétaire forestier ayant fait valoir son droit de préférence, désignation du Notaire,**

Le Groupement Foncier Rural de la Croix Morin, par lettre recommandée avec accusé de réception, reçue le 15 juin 2016 nous a fait savoir qu'il faisait valoir son droit de préférence au prix de 3.100 €. Les membres du Conseil Municipal désignent Me NADOLSKI, Notaire à Pré-En-Pail pour la rédaction de l'acte de vente.

- **Création de la commission pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,**

Ont été désignés membre de la commission :

M. le Maire, Mme Francine ADAM, MM.LEMASSON GRAND GUILLOUARD PICHEREAU RIPEAUX.

Cette commission sera chargée de répertorier les logements vacants existants et définir la tâche urbaine.

- **Présentation du rapport annuel du SIAEP des Avaloirs**

Le rapport annuel du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable des Avaloirs a été présenté aux membres du Conseil Municipal. Chaque personne peut le consulter en mairie.

A Lignières-Orgères, le 24 juin 2016

Signé Le Maire,

Raymond LELIEVRE